

Biocontrôle & produits biologiques : faire la différence

Bonnes pratiques

28.10.2019



Quelques définitions pour comprendre et différencier les produits de biocontrôle et les produits autorisés en agriculture biologique.

Qu'est-ce que les solutions biocontrôle ?

Le terme **biocontrôle** désigne un ensemble de produits permettant de limiter les dégâts des maladies ou des ravageurs en utilisant des mécanismes d'actions et/ou d'interactions naturels. Utilisés seuls ou associés à d'autres moyens de protection des plantes, ils permettent de lutter contre les bio-agresseurs tout en prenant en compte des exigences écologiques, économiques et toxicologiques. Les produits de biocontrôle peuvent être de 4 types :

- Macro-organismes : insectes, nématodes...
- Micro-organismes : virus, bactéries
- Médiateurs chimiques : confusion sexuelle, attractifs olfactifs
- Substances naturelles (origine végétale, animale ou minérale) : extraits de plantes, huiles, soufre, bicarbonate, ...

Ces produits font l'objet d'une liste publiée et mise à jour par le Ministère de l'Agriculture (DGAL) : [voir la liste des produits de biocontrôle](#)

Qu'est-ce que les solutions biologiques ?

Les produits utilisables en agriculture biologique quant à eux sont composés de substances actives bien spécifiques (cuivre, soufre...).

>> Pour en savoir plus sur les produits autorisés en agriculture biologique consultez :

- [Le site de l'ITAB](#)
- [Le site de l'INAO](#)

Points de repère sur les indicateurs d'utilisation de produits

Les indicateurs d'utilisation des produits phytosanitaires ont été mis en place suite au Plan Ecophyto. Ils permettent de mesurer année après année l'évolution du recours aux produits phytopharmaceutiques.

Voici les 3 indicateurs les plus utilisés :

- IFT : Indice de Fréquence de Traitement, il permet de mesurer l'intensité de l'utilisation de produits phytosanitaires par culture, au niveau d'une parcelle ou d'une exploitation. Le calcul se base sur les « doses homologuées » propres à chaque produit (dose appliquée / dose homologuée la plus faible x % de surface traitée).

En savoir plus sur l'[Indice de Fréquence de Traitement](#)

- NODU : Le Nombre de Doses Unités rapporte la quantité de chaque substance active à une dose « unité » qui lui est propre pour l'ensemble des cultures concernées. Il permet d'apprécier l'intensité du recours aux produits phytosanitaires au niveau national. La base de données « e-phy » liste tous les produits phytosanitaires autorisés en France en indiquant la composition (pourcentage de matière active...).

- NODU vert : Applicable uniquement aux produits reconnus «biocontrôle», ces produits ne sont pas intégrés dans le NODU « classique »